



# Conseil municipal

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2023

### OBJET : EQUIPEMENTS PUBLICS

17) Budget participatif  
Equipement multisports cité Spinoza - Subvention -  
Convention

**ETAT DE PRESENCE POINT 17**

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	36
Absents représentés.....	12
Absents excusés.....	1
Absents non excusés.....	0

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE SEIZE FÉVRIER à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 10 février 2023 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**ETAT DE PRESENCE POINT 17**

**PRESENTS**

M. BOUYSSOU, Maire

Mme BERNARD, M. BUCH, Mme CHOUAF, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, Mme KIROUANE, Mme LERUCH, M. MARCHAND, Mme MISSLIN, Mme OUDART, M. OURABAH-BERTOUT, M. PECQUEUX, Mme PIERON, M. PRIEUR, M. QUINET, M. SPIRO, adjoints au Maire

Mme BLONDET, Mme BOUFALA, Mme BOULKROUN, Mme DORRA, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme KAAOUT, Mme LALANDE, Mme LE FRANC, Mme MEDEVILLE, Mme RAER, M. AUBRY, M. BADI, M. BOUILLAUD, M. FOURDRIGNIER, M. HARDOUIN, M. MALHEIRO, M. MASTOURI, M. MRAIDI, M. SEBKHI, conseillers municipaux.

**ABSENTS REPRESENTES**

M. RHOUMA, Adjoint au Maire, représenté par M. QUINET,  
Mme SEBAIHI, Conseillère municipale, représentée par Mme FREIH BENGABOU,  
M. MOKRANI, Conseiller municipal, représenté par Mme MISSLIN,  
Mme DIARRA, Conseillère municipale, représentée par M. OURABAH-BERTOUT,  
Mme GILIS, Conseillère municipale, représentée par Mme BLONDET,  
Mme MEDDAS, Conseillère municipale, représentée par Mme CHOUAF,  
M. DANSOKO, Conseiller municipal, représenté par M. GASSAMA,  
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par Mme LERUCH,  
M. FAVIER, Conseiller municipal, représenté par Mme MEDEVILLE,  
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI,  
Mme MACALOU, Conseillère municipale, représentée par M. PRIEUR,  
Mme OUABBAS, Conseillère municipale, représentée par M. AUBRY.

**ABSENTS EXCUSES**

M. BAMBA, Conseiller municipal.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en

exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



## **EQUIPEMENTS PUBLICS**

### **17) Budget participatif**

#### **Equipement multisports cité Spinoza - Subvention - Convention**

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

considérant le projet n°65 issue de la 1<sup>ère</sup> édition du budget participatif municipal visant à « Aménager Spinoza en développant les pratiques sportives et de loisirs pour toutes et tous »,

considérant que la réalisation d'un terrain sportif de proximité de type multisports situé au sein de la cité Spinoza concrétise le projet municipal précité,

considérant le soutien apporté par le Département du Val-de-Marne à la création d'équipements sportifs municipaux,

considérant que ce dernier a décidé de soutenir la réalisation précitée en octroyant une subvention de 30 269 euros à la Ville,

vu la convention, ci-annexée,

### **DELIBERE**

Adopté à l'unanimité

**ARTICLE 1** : APPROUVE la convention avec le Département du Val-de-Marne, portant participation financière à la réalisation d'un terrain sportif de proximité de type multisports situé au sein de la cité Spinoza, pour un montant de 30 269 €.

**ARTICLE 2** : DIT que les crédits en résultant seront constatés au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 22/02/2023